

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 364 /A.I.

Astrida, le 16 février 1951.-

Objet:
Cuisine provisoire pour
Foyer Social d'Astrida.-



Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre lettre n°354/83/A.O./A.S. du 15-1-1951, j'ai l'honneur de vous communiquer sous ce couvert le métré de la cuisine provisoire demandée par Mesdemoiselles les assistantes sociales pour le foyer social d'Astrida. Comme vous pourrez le remarquer le prix de cette construction s'élèverait à 30.217 frs. Or notre crédit entretien poste s'élevant à 80.000f environ (nous n'avons pas encore reçu la subdélégation de ce crédit) pour l'entretien d'une bonne centaine d'immeubles Colonie il m'est impossible d'amputer d'une pareille somme destinée à une construction provisoire un crédit déjà fort limité. De plus le territoire ne possède actuellement aucun matériau de remplacement (tôles) et la seule couverture à bon marché dont nous pourrions disposer sont des tuiles. Malgré cela le prix de cette construction est encore excessif pour l'utilité qu'en auront Mesdemoiselles les assistantes sociales.

L'Administrateur de Territoire ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur le Chef du Service
des A.I.M.O.

à USUMBURA.-